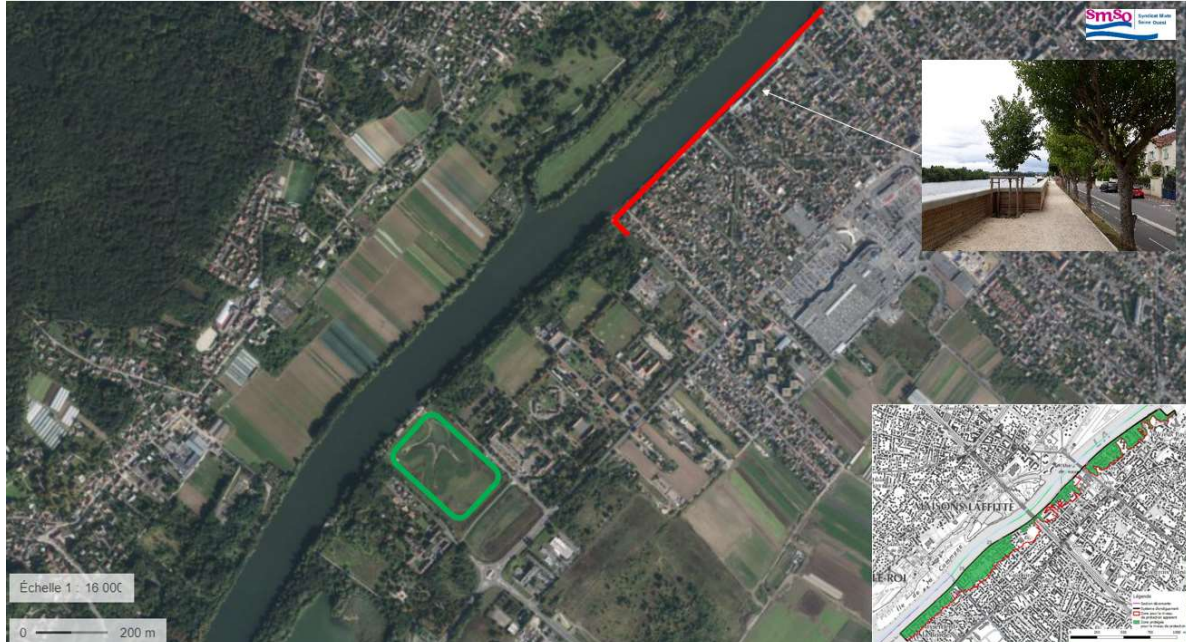


La zone humide de Montesson

Contexte



LOCALISATION DE LA DIGUE DE MONTESSON ET DE SA ZONE DE COMPENSATION (CRUE DE PROTECTION PRINCIPALE EQUIVALENTE A LA CRUE DE 1955 MOINS 45 CM, NIVEAU DE PROTECTION : 25.56M NGF – ZONE PROTEGEE EN VERT DANS L'ENCART) – SOURCES : GOOGLE MAP, ETUDE DE DANGER DU SYSTEME D'ENDIGUEMENT SARTROUVILLE MONTESSON



QUARTIER LABORDE AVANT L'EDIFICATION DE LA DIGUE (CRUE DE JANVIER 2018)

Le prolongement de la digue de Sartrouville sur la commune de Montesson (en rouge sur le plan ci-dessous) s'est accompagné de remblaiement du lit majeur inondable de la Seine. Afin de limiter les incidences aux abords de cet aménagement pour des crues de période de retour inférieure ou égale à la crue de protection, une zone de compensation volumique a été créée en amont (en vert sur le plan). Le terrain naturel a ainsi été décaissé jusqu'à la cote seuil du déversoir de la digue. Le volume total compensé est d'environ 55 000 m³. Cependant, l'obligation de réaliser une

compensation volumique fonctionnelle par tranches altimétriques porte le volume minimum de terre à extraire à 80 000 m³.

Le SMSO et la ville de Montesson ont décidé de transformer l'obligation réglementaire de compensation volumique en opportunité de valorisation écologique, en retenant l'option de la création d'une zone humide. Le volume supplémentaire décaissé nécessaire au bon fonctionnement de la zone humide représente environ 50% du terrassement pour atteindre la nappe alluviale et modeler le terrain en surface afin de favoriser le développement de la végétation et créer des sites propices pour la faune : pente douce, bras de circulation, dépressions, connexion à la Seine.

Le site a été choisi en fonction d'un certains nombres de critères : distance par rapport à la digue, topographie, surface, etc...

Description des travaux réalisés



ETAT AVANT ET APRES TRAVAUX (VUE AERIEENNE : SOURCE GEOPORTAIL)

La zone humide a été créée sur des terrains localisés en bord de Seine, au sein d'une ancienne gravière remblayée.

La configuration de la zone a été réfléchi afin d'assurer une continuité hydraulique, écologique et sédimentaire : création d'un chenal principal sinueux plus profond sur la zone afin de garantir une alimentation hydraulique permanente de la nappe, création de dépressions humides et de zones d'expansion en bordure du chenal principal afin de développer différents types de végétation, création d'une connexion à la Seine, profilage des berges en pente douce afin de favoriser le développement de la végétation hygrophile et amphibie, végétalisation des surfaces terrassées afin de limiter l'apparition d'espèces indésirables et créer des sites propices à la faune.



Les travaux de terrassement ont démarré en mars 2019 et se sont achevés en juin 2019 (lot 2). Les travaux du lot 1 (génie civil) au niveau de la connexion hydraulique et du lot 4 (génie végétal, espaces verts et revêtement de promenade) se sont terminés fin 2021.



Fin février 2019 : Travaux forestiers, décapage terre végétale



Avril 2019 : premiers terrassements (500m³/h)



Fin juin 2019 : terrassement bassin et plan d'eau



juillet 2019/Automne : étalement terres végétale, ensemencement



Décembre 2019 : connexion à la Seine



Mai 2020



Crue mars 2021



Mai 2022

PHOTOGRAPHIES PRISES LORS DES TRAVAUX

Informations pratiques

Maitre d'ouvrage : SMSO

Maitre d'œuvre : Egis Eau, Atelier Villes et Paysages

Entreprises : ETPO (lot 1), VINCI terrassement (lot 2), SETHY, Espace Deco, Eurovia, Flan terrassement (lot 4).

Financement :

- Etat : Fonds Barnier (action inscrite dans le PAPI de la Seine et de la Marne Francilienne porté par l'EPTB Seine Grands Lacs), le Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL), l'Agence de l'eau Seine Normandie
- Région Ile de France
- Département des Yvelines
- Fonds propres (Ville de Montesson et CASGBS)

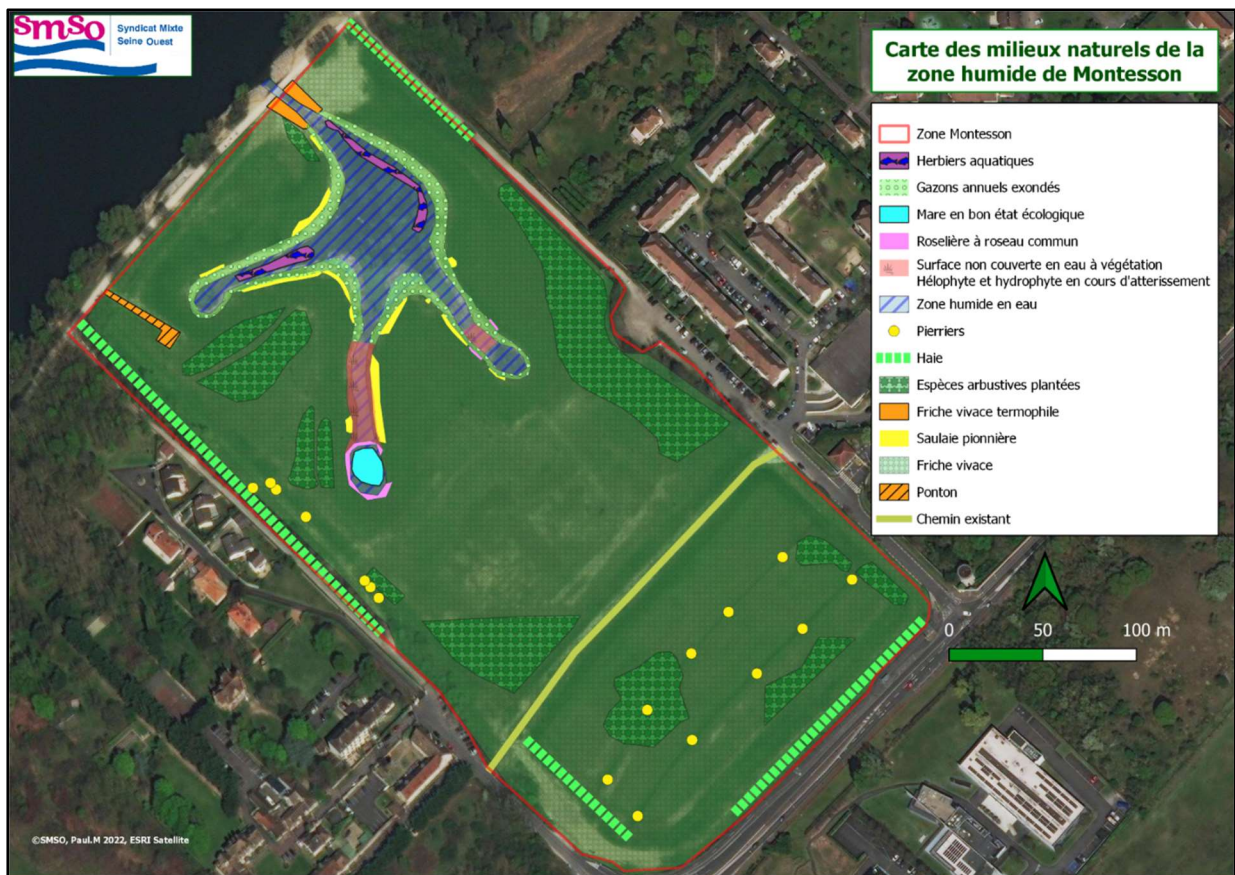
Calendrier :

- 2012 - 2018 Etudes
- 2017 Arrêté d'autorisation des travaux
- 2019 - 2021 Travaux

Coût des travaux : 4M€

Aléas rencontrés : présence d'espèces invasives en grande quantité, présence de blocs de béton et de terres polluées, crues de Seine, mesures de confinement sanitaire liées à l'épidémie de Coronavirus

Suivi écologique



MILIEUX NATURELS DU SITE DE LA ZONE HUMIDE DE MONTESSON (©SSMO, P.M, 2022, ESRI SATELLITE)

Depuis les travaux de terrassement et de connexion avec la Seine, les habitats naturels du site se sont diversifiés avec notamment le développement de gazons annuels exondés, d'herbiers aquatiques, de roselières et de saules riverains.

Des espèces protégées et patrimoniales ont été observées principalement aux abords du plan d'eau (Potentille couchée, Naïade aux yeux rouges, Demi-deuil, Tarier pâtre, Murin de Daubenton, bouvière, vandoise, brochet).

Le plan d'eau est une zone de chasse très intéressante pour les chiroptères. On observe une augmentation des espèces de mammifères et chiroptères recensées.

Le milieu est favorable aux insectes où une augmentation des espèces a été observée pour chaque ordre inventorié.

Des espèces piscicoles à enjeu fort ont été recensées. Le plan d'eau joue un rôle de zone de nurserie pour les juvéniles. Il existe peu d'endroits similaires à proximité.

Une espèce d'avifaune à enjeu fort inféodée aux milieux herbacés a été observée.



ESPECES RENCONTREES SUR SITE (SOURCE: BIOTOPE)